

Édito

Bilan à mi-législature



photo Olivier Noailon

Le temps passe vite et nous voici déjà dans la troisième année de la législature 2023-2027. Il est parfois nécessaire de prendre un temps d'arrêt et de réfléchir à nos projets, de voir si nos actions correspondent au programme de législature établi par le Conseil communal.

C'est l'occasion de mesurer l'impact de nos décisions et de repenser certaines stratégies si nécessaire. Ce bilan intermédiaire permet non seulement de constater les progrès réalisés, mais également d'identifier les défis à venir, tout en restant aligné sur les objectifs fixés au début de la législature.

Ainsi, ce moment de réflexion collective offre l'opportunité de renforcer notre engagement envers les citoyens et citoyennes. Des domaines clés tels que la transition écologique, l'inclusion sociale et le développement économique doivent rester au centre de nos préoccupations. À travers un dialogue constructif avec les habitants, les associations locales et d'autres parties prenantes, nous pouvons affiner nos priorités et répondre plus efficacement aux besoins de notre village.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce Saigne Infos et un bel été.

Catherine Erba, maire

Communiqué – personnel

Marie Donzé, des Pommerats, a réussi son CFC d'employée de commerce avec maturité professionnelle intégrée à l'administration communale.

Le Conseil communal et tous les collaborateurs de la commune félicitent Marie pour la réussite de son diplôme, les compétences professionnelles et humaines de Marie ont été très appréciées par tous durant son apprentissage. Marie débutera la HEG à Delémont en économie d'entreprise au mois de septembre.

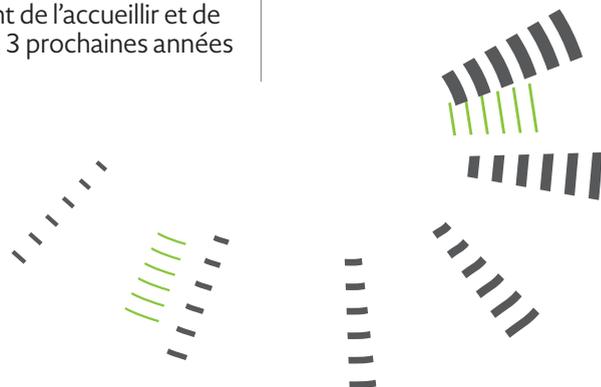
Gregory Haldimann, des Pommerats, commencera son apprentissage d'employé de commerce avec maturité professionnelle intégrée au mois d'août.

Le Conseil communal ainsi que tous les collaborateurs de la commune se réjouissent de l'accueillir et de partager ces 3 prochaines années ensemble.

Kevin Sauser, du Cerneux-Weusil, commencera sa 2^e année en tant qu'apprenti agent d'exploitation option voirie au mois d'août.

Suite à la démission de la titulaire Claude-Eveline Jeanbourquin, le Conseil communal a nommé Mme Camille Rérat, de Saignelégier, au poste de responsable du contrôle des habitants.

Mme Camille Rérat est entrée en fonction au 1^{er} février 2025. Le Conseil communal souhaite une nouvelle fois la cordiale bienvenue à Mme Rérat et profite de remercier Mme Jeanbourquin pour ces années dévouées à la fonction communale.



CONSEIL GÉNÉRAL : la commission ira jusqu'au bout !

Le 8 avril dernier, la Commission chargée d'étudier la mise en place d'un Conseil général pour la Commune de Saignelégier (CCGS) a présenté son rapport intermédiaire lors d'une séance du Conseil communal. À cette occasion, les travaux et les options ont été commentés et argumentés. L'Exécutif communal a remercié les membres de la CCGS de leur engagement intensif et les a félicités pour la qualité du travail fourni.

Au terme de la présentation et après s'être donné un

petit temps de réflexion, le Conseil communal a demandé à la CCGS de poursuivre et conclure ses travaux de façon à ce qu'un éventuel Conseil général puisse être mis en place au 1^{er} janvier 2028, début de la prochaine législature. Il a également validé la proposition d'agenda que lui a faite la CCGS, avec un temps fort au début de l'automne 2026, moment d'une information publique complète et d'un vote populaire.

Pour la CCGS : Jean-Marie Miserez

Visitez le site internet de la commune pour plus d'informations



Site de la commune de Saignelégier



Lien direct de l'administration communale de Saignelégier

Chaque année, le Marché-Concours marque un moment fort dans la vie de Saignelégier et de toute la région.

Au-delà de sa dimension équestre emblématique, cette fête rassemble petits et grands dans les rues animées du village. Tandis que les enfants entraînent parents et grands-parents d'un stand à l'autre – les yeux brillants et les poches pleines d'espoir pour un tour de carrousel – les plus grands, eux, se retrouvent autour d'une table, dans les rues, échangeant des nouvelles, partageant des souvenirs et célèbrent l'instant.

Bien que certains stands d'artisanat ou de produits typiques soient aujourd'hui moins nombreux qu'autrefois, l'événement conserve son attrait. C'est encore et toujours une belle occasion de découvrir des produits locaux, de faire quelques trouvailles à ramener à la maison, et surtout, de tisser du lien.

Cette fête ne serait rien sans l'engagement des sociétés locales, des restaurateurs, des commerçants, des associations, des forains et, bien sûr, des bénévoles.

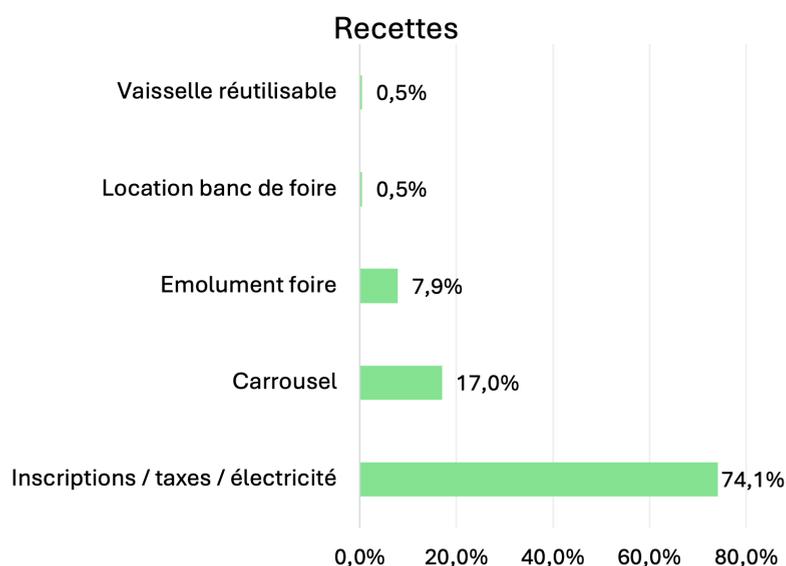
À toutes et tous, un immense MERCI : vous faites vivre l'esprit du Marché-Concours.

“Derrière la fête, une organisation”

Si le Marché-Concours est un moment fort de convivialité et de tradition, il s'accompagne d'une organisation importante pour la commune et ses partenaires. La logistique, les moyens humains et les contraintes budgétaires représentent un véritable défi, que les autorités s'efforcent de relever chaque année. C'est dans cette optique qu'un regard plus précis sur les **coûts et recettes liés à l'organisation communale de la foire** s'impose. Voici un aperçu du bilan 2024.

En 2024, les recettes liées à l'organisation de la foire se sont élevées à environ **82 000 francs**. Le détail de ces rentrées figure ci-dessous :

Il convient de souligner que **plus des trois quarts de ces charges sont concentrés sur cinq postes essentiels**, dont notamment la sécurité, les infrastructures et les transports.



Il est à noter que **près des trois quarts de ces recettes proviennent des inscriptions et des taxes versées par les participants**. Parmi ces derniers, **environ 30 % sont issus des Franches-Montagnes**, ce qui souligne l'importance de la participation locale dans le succès de l'événement.

En parallèle des recettes, la commune prend en charge et pour l'année 2024, des dépenses avoisinant les **75 000 francs** pour l'organisation de la foire du Marché-Concours.

Un élément souvent invisible mais essentiel complète ce tableau : **l'investissement en temps du personnel communal**, en particulier celui du service de voirie. En 2024, ce service a mobilisé **plus de 200 heures de travail**, non comptabilisées dans le bilan présenté, mais qui représentent un coût réel, en ressources humaines comme en organisation.

Depuis 2024, **l'offre de transports publics a également été élargie**, permettant à un plus

grand nombre de visiteurs de se rendre à la foire sans voiture. Ce partenariat, renouvelé pour 2025, figure aussi parmi les nouvelles charges. À cela s'ajoutera un changement important pour l'édition de 2025 : **la sécurité dans les rues du village n'est désormais plus assurée par la police cantonale, mais par la commune elle-même**. Cette évolution aura pour conséquence directe une augmentation des coûts liés à la sécurité.

Évolution des coûts d'inscriptions et des taxes pour les participants : stabilité depuis 2017

Depuis 2017, les montants des inscriptions et des taxes perçus auprès des participants à la foire sont restés stables, à l'exception d'une adaptation, non négligeable, liée à l'introduction de la vaisselle réutilisable. Lors de cette révision en 2017, une modulation des tarifs avait été opérée : soit en moyenne, une hausse de 10 % pour les commerçants itinérants, de 9 % pour les établissements permanents (restaurants, commerces) et, en parallèle, une réduction de 8 % pour les sociétés locales, dans une logique de soutien au tissu associatif régional.

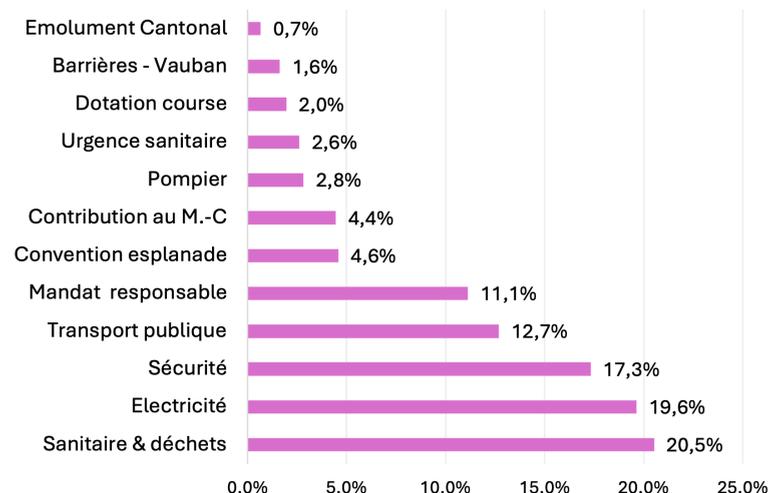
Un changement dans la coordination

L'édition 2024 du Marché-Concours marque également la fin d'une époque : après 9 années d'engagement, Peter Grifhorst a choisi de passer le relais et de mettre un terme à son rôle de responsable de la foire. Son investissement a grandement contribué à la réussite de chaque édition. Nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années de travail au service de la commune et de cette belle tradition.

C'est désormais Patrick Frossard, habitant des Pommerats, qui reprend le flambeau. Fort de son attachement à la région et de son dynamisme, il saura, nous en sommes certains, poursuivre cet engagement avec enthousiasme et compétence. Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle fonction.

Marc Jobin

Charges



Alimentation en eau potable des côtes du Doubs

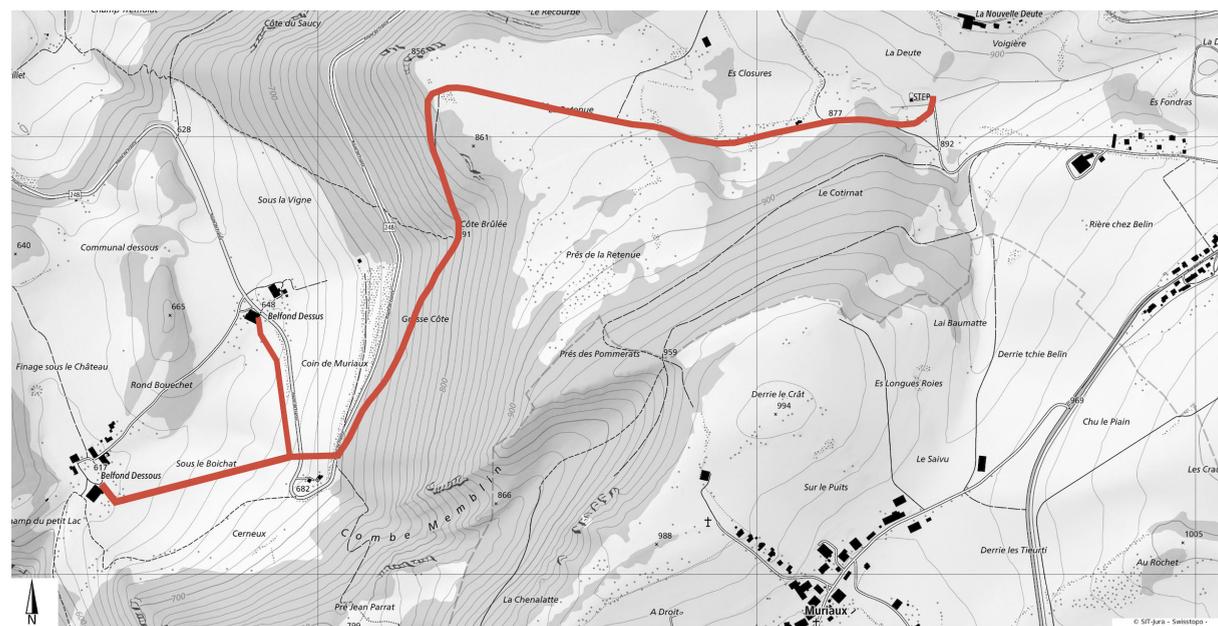
Depuis plusieurs années, certaines exploitations agricoles situées sur les Côtes du Doubs font face à des difficultés croissantes pour accéder à une eau potable suffisante, notamment en période d'étiage. Dans certains cas, des apports d'eau par camion ont dû être organisés pour répondre aux besoins élémentaires.

Face à cette situation, les communes de Saignelégier et des Enfers ont lancé en 2020 une étude commune visant à garantir à long terme l'alimentation en eau potable de ce secteur. Une étude d'avant-projet, conduite entre 2020 et 2021, a permis d'évaluer différentes variantes d'approvisionnement, incluant une liaison entre les fermes de Patalours (Les Enfers) et Malnuit (Saignelégier). Au terme de cette analyse, les deux communes ont décidé de poursuivre chacune un projet indépendant, mieux adapté à leurs spécificités territoriales

Sécuriser l'alimentation en eau sur le territoire de Saignelégier

Côtes du Doubs

Le projet retenu par la commune de Saignelégier prévoit la réalisation d'une interconnexion entre le réseau d'eau potable des Pommerats et celui de Goumois. Ce nouveau lien, passant par Vautenaivre et la Verte-Herbe, renforcera considérablement la



sécurité de l'approvisionnement. Il permettra de garantir la continuité de l'alimentation même en cas de sécheresse prolongée ou de pollution affectant l'un des réseaux.

Une conduite secondaire sera également construite en direction de Malnuit et Le Seignolet, via Sur le Rang, Chez Le Forestier, avec un raccordement prévu pour la ferme de Chez Le Roies. Ce nouveau maillage contribuera à une alimentation plus fiable et pérenne des habitations isolées du secteur.

Belfond

Les hameaux de Belfond-Dessus et Belfond-Dessous seront

également raccordés au réseau communal depuis la STEP de Saignelégier, assurant ainsi un approvisionnement centralisé pour cette partie du territoire.

Travaux et coordination

Les travaux seront réalisés par étapes, selon un découpage en plusieurs tronçons, chacun faisant l'objet d'interventions spécifiques. En parallèle à ces infrastructures hydrauliques, la commune procédera à la réfection de certains tronçons routiers.

La Goule profitera également de ce chantier pour renforcer son réseau dans des secteurs ciblés. En revanche, Swisscom ne prévoit pas d'intervention sur son réseau dans le cadre de ce projet.

Une deuxième séance d'information à destination des propriétaires privés concernés s'est tenue en juin 2025. Elle a permis de présenter en détail les travaux, leur phasage ainsi que les incidences techniques et financières.

Calendrier du projet

Le Plan Spécial d'Équipement (PSE), servant de base à la demande de permis de construire, est en cours d'élaboration et sera prochainement transmis au Canton du Jura pour examen.

Les estimations financières ont été établies pour la commune, la Goule ainsi que les propriétaires privés. Les conventions

nécessaires sont en cours de finalisation et seront signées durant l'été 2025.

Une présentation du projet à la population de Saignelégier et la votation du crédit d'investissement lors d'une assemblée extraordinaire sont prévues pour l'automne 2025, en même temps que le projet de l'assainissement de Goumois.

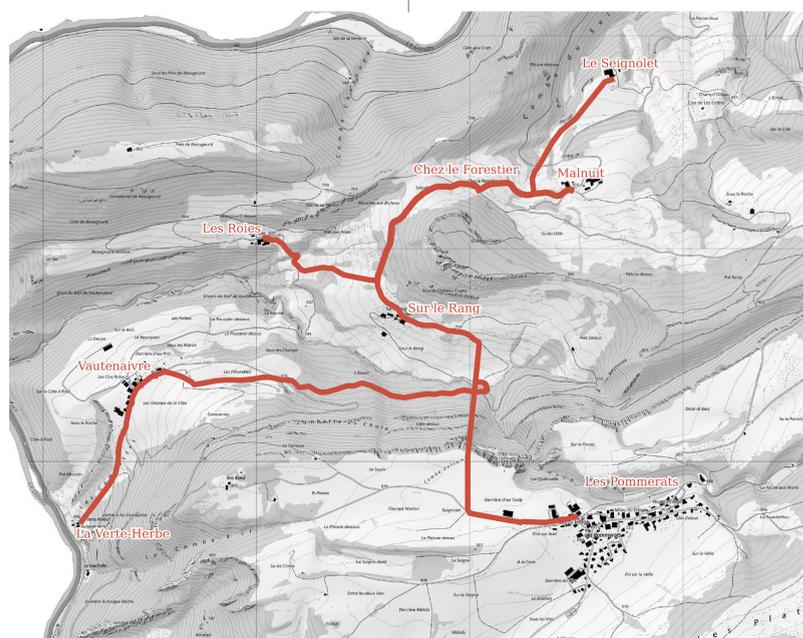
Après l'obtention des autorisations de construire, du crédit, des promesses de subventions, le calendrier des travaux pourra être réalisé. Le début des travaux est prévu en 2026 ou 2027.

Projet subventionné

Consciente des enjeux financiers, la commune de Saignelégier a entamé des démarches de recherche de soutien auprès de l'ECA Jura, du Service de l'Économie et de l'Environnement du Canton du Jura, ainsi que de diverses associations. L'objectif est de réduire au maximum la charge financière tant pour la collectivité que pour les particuliers concernés.

Ce projet, pensé sur le long terme, vise à assurer un accès fiable et sécurisé à l'eau potable pour les fermes, hameaux des Côtes du Doubs, un enjeu essentiel au maintien des exploitations agricoles.

Stéphanie Vuilleumier
Mélina Brulhart (ATB)



Un projet d'assainissement pour le village de Goumois

Depuis plus d'une décennie, la Commune de Saignelégier travaille à un projet visant à moderniser le système d'assainissement du village de Goumois. Aujourd'hui, le projet entre dans une phase décisive avec la démarche de demande d'autorisation, soit le Plan Spécial d'Équipement (PSE) et la votation du crédit d'investissement prévue cet automne.

L'idée centrale ? Acheminer les eaux usées du village de Goumois (Suisse) vers la station d'épuration (STEP) située à Goumois (France). Cette solution, retenue après l'étude de plusieurs variantes techniques, permet d'assurer un traitement performant des eaux usées qui permettra d'améliorer substantiellement la qualité de l'eau rejetée au Doubs.

Une convention entre la Commune de Saignelégier et la Communauté de Communes du Pays de Maïche (CCPM) a été signée en juin 2022, précisant les modalités techniques et financières de ce partenariat durable.

Un projet complexe dans un milieu sensible

Le relief du village, situé en bordure du Doubs, nécessite la mise en place d'un réseau combinant des canalisations gravitaires, des postes de pompage et des conduites de refoulement. La traversée du Doubs doit être gérée de manière à minimiser l'impact sur la faune et la flore, ainsi qu'à prendre en compte les risques de déversements des barrages ou de crues. Cette question est abordée en collaboration avec les autorités françaises. Le passage sous le Doubs sera effectué près du camping de Goumois suisse grâce à un forage dirigé.

Ce projet d'assainissement constitue également une opportunité pour coordonner d'autres améliorations :

- renouvellement partiel des conduites d'eau potable,
- réfection de la chaussée communale,
- modernisation de l'éclairage public sur certains tronçons,
- renforcement du réseau électrique par La Goule.

Tronçon	Eaux usées	Eau potable	Réfection de route	Éclairage public	La Goule
Lotissement - entrée village	Oui	Non	Non	Non	Oui
Secteur douane	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Village - Douane	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Douane - École	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Ancienne École - Verte-Herbe	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Traversée Doubs	Oui	Non	Non	Non	Non

Swisscom, de son côté, ne prévoit pas d'intervention sur son infrastructure dans le cadre de ce projet.

Un chantier planifié par étapes

Le projet se déploiera en plusieurs tronçons, avec une planification fine des interventions. La coordination avec les autorités françaises est essentielle, en particulier pour les travaux liés à la traversée du Doubs et à la réfection du pont.

Les propriétaires concernés ont été informés à plusieurs reprises des implications techniques et financières. Des conventions individuelles sont en cours de préparation et seront finalisées durant l'été 2025.

Prochaine étape : présentation et votation en assemblée communale

Le Plan Spécial d'Équipement, nécessaire à l'obtention du permis de construire, est actuellement en cours d'examen. En parallèle, les demandes d'autorisation pour les travaux transfrontaliers sont en bonne voie.

Les estimations financières sont en cours de finalisation pour répartir les coûts entre la commune, les privés et les partenaires. Des conventions avec les propriétaires privés ont été élaborées et seront signées dans le courant de l'été.

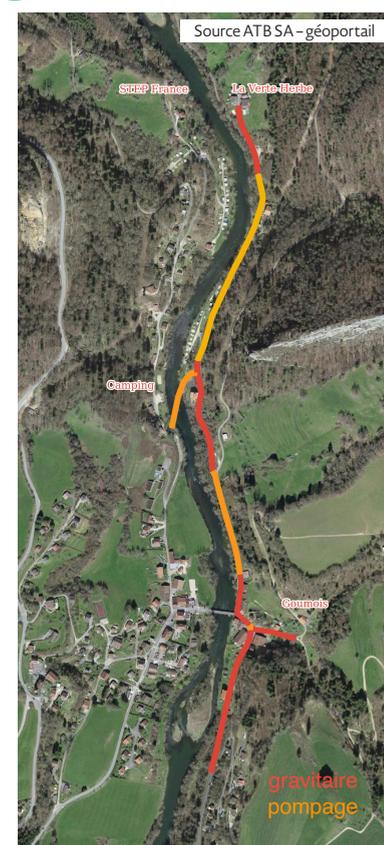
Une présentation du projet à la population de Saignelégier

et la votation du crédit d'investissement sont prévues lors d'une assemblée extraordinaire en automne 2025.

Après l'obtention des autorisations de construire, du crédit, des promesses de subventions, le calendrier des travaux pourra être réalisé. Le début des travaux est prévu en 2026 ou 2027.

À la recherche de soutiens financiers

La commune a déjà commencé les démarches de demande de soutien financier auprès de l'ECA Jura, du Service de



l'Environnement du Canton du Jura et de différentes associations afin de diminuer l'impact financier sur la commune de Saignelégier mais également sur les privés.

Stéphanie Vuilleumier
Mélina Brulhart (ATB)

La Ludothèque c'est quoi ?

- Une association qui prête des jeux avec un abonnement de 30.- par année ou pour des occasions, grâce à la formule « faites vos jeux » qui coûte 2.- par jeux.
- Tu peux emprunter des jeux pour les tout-petits, comme pour les grands et même les adultes.

Ouverture les mardis de 15 h 15 à 17 h 30 et le dernier jeudi du mois de 17 h 30 à 19 h à l'Hôtel de Ville.

- Viens nous rendre visite et peut-être t'abonner !
- Et si le bénévolat t'intéresse, nous recherchons du monde pour rejoindre notre petite équipe sympa.
- Renseignement auprès de Sarah Farine, 079 643 08 08



Fête des voisins

Plusieurs quartiers ont chaleureusement participé à la 3^e édition de la fête des voisins. Les rencontres ont été conviviales et pleines de bonne humeur, et les rires ont résonné jusque dans la nuit. Ce moment de partage a vraiment renforcé les liens entre voisins, et nous avons hâte de renouveler cette belle tradition l'année prochaine.

Monika Kornmayer



Nouvelle résidence « Les Marguerites II » à Saignelégier

Des appartements adaptés et confortables, ouverts à toutes et à tous

Depuis janvier dernier, les déménagements se succèdent dans les logements flambant neufs de la résidence « Les Marguerites II ». Construits au cœur du village de Saignelégier, ces appartements **adaptés et protégés**, conçus pour permettre à chacun de vivre de manière **autonome**, proposent un cadre **sécurisé, convivial et confortable** – que vous soyez une personne âgée, à mobilité réduite ou simplement à la recherche d'un logement accessible et bien situé.

Un projet intergénérationnel unique

Dans une volonté de **mixité et de lien social**, la **maison de l'enfance**, dédiée aux enfants de la région, a été intégrée au bâtiment. Ce concept, imaginé par le maître d'ouvrage Megapart SA, favorise les échanges entre générations et dynamise la vie communautaire locale.

Appartements de 2,5 pièces encore disponibles

Une douzaine d'appartements de 2,5 pièces sont encore disponibles à la location.



Agencement de base d'un 2.5 pièces

- Un **hall d'entrée** spacieux de 8 m²
- Une **cuisine agencée ouverte** sur un séjour lumineux de 29 m²
- Un **balcon privatif / terrasse**
- Une **salle de bains avec douche à l'italienne** de 6 m²
- Une **machine à laver/sécher** dans le logement
- Une **chambre confortable** de 17 m²
- Un **cellier** de 4 m²
- Une **cave** de 5 m², située au même étage que l'appartement

Options supplémentaires

- **Places de parc** à louer (extérieures, couvertes, non couvertes ou réservées aux personnes à mobilité réduite)
- **Variante "appartement protégé"** (prestations de soins à domicile avec visites min. 2 x par semaine, système d'alarme 24h/24, animations collectives, aide au ménage, etc., moyennant un supplément de loyer)



Il est important de relever que les loyers de tous les appartements sont **compatibles avec les montants admis par les prestations complémentaires AVS/AI**, ce qui les rend particulièrement accessibles financièrement.

Situation idéale et services à proximité

La résidence "Les Marguerites" se situe à proximité de la **Résidence des Franches-Montagnes (EMS)**, tout en bénéficiant d'un environnement calme et agréable, à deux pas du centre du village, de ses nombreux commerces et services.

Intéressé(e) ? Contactez-nous !

Pour toute information ou pour organiser une visite :

Joël Vallat – Gérance technique – Adapart SA

Téléphone : 079 215 91 81

Le frelon asiatique : une présence à surveiller

Depuis quelques années, le frelon asiatique gagne du terrain dans nos campagnes et nos villages. Il est important de savoir l'identifier, de connaître les gestes à adopter en cas de rencontre et surtout de savoir comment signaler sa présence lorsqu'un nid est repéré près de chez vous. Une détection rapide permet de limiter sa propagation et de protéger la biodiversité locale.

Reconnaître le frelon asiatique et son nid :



Les nids primaires

Forme ronde jusqu'à la **taille d'un ballon de football**, souvent plus petit

Emplacements : cabanes de jardin, garages, sous les avant-toits, dans les buissons, ...



Reconnaître les nids secondaires

Forme de poire, peut atteindre **80 cm de diamètre**.

Emplacements : le plus souvent à la cime des arbres à plus de 20 m de hauteur !

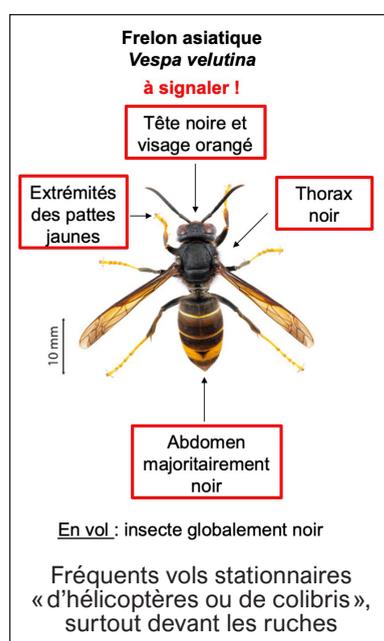
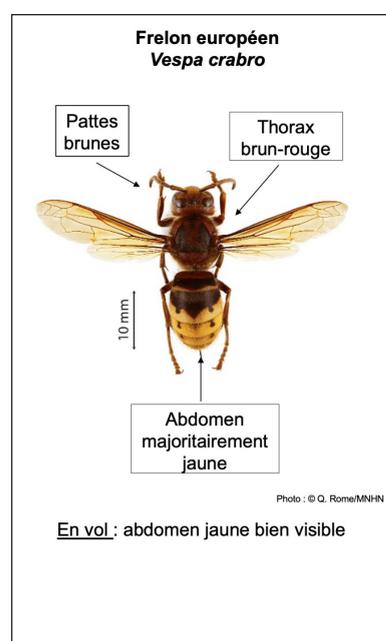
Les précautions à prendre :

Ne pas s'approcher d'un nid actif, se tenir à 15 m au moins.

Ne pas essayer de détruire un nid soi-même.

En cas d'attaque : rester calme, éviter les mouvements brusques et s'éloigner rapidement.

En cas de piqûre(s) : se mettre au repos, retirer les bijoux, nettoyer la plaie. Si des **symptômes de réactions allergiques** apparaissent (difficultés respiratoires, gonflements importants, malaises, fortes démangeaisons) **appeler le 144!**



Annonces et déclarations

Hotline FJA aux numéros ci-dessous :

(En cas de difficultés d'accès au site ou si une vérification est souhaitée)

District des Franches-Montagnes : 077 807 27 25

District de Delémont : 077 807 28 73

District de Porrentruy : 077 807 29 43

Idéalement aller sur le site officiel



www.frelonasiatique.ch

Un sentier découverte pour en savoir plus sur les vaches mères

Un sentier découverte est proposé aux familles ainsi qu'aux promeneurs pour en apprendre davantage sur les vaches mères. Le sentier thématique « Léa et Ben chez les vaches mères » offre une agréable promenade en plein air, dans un cadre à la fois divertissant et très éducatif pour toute la famille. Tout au long du sentier, plusieurs thèmes sont abordés, tels que l'agriculture, l'écologie ou encore des curiosités du quotidien comme : pourquoi certaines vaches portent-elles des cloches ?

Entre les postes, vous trouverez des panneaux didactiques complémentaires. Ceux-ci vous permettront d'en apprendre plus sur le comportement à adopter



vis-à-vis du bétail bovin lors d'une promenade.

Ouvert du 20 mai au 31 octobre 2025 et 2026, ce parcours part depuis la Halle du Marché-Concours jusque Sous-La-Neuvevie, permettant à chacun de découvrir la vie des vaches dans une ambiance conviviale et enrichissante.



Infos pratiques

Campagne de sensibilisation des établissements cantonaux d'assurance de Suisse romande

<https://attention-batteries.ch>

INOBAT, responsable de la filière de tri et recyclage des piles et accumulateurs

www.inobat.ch

Campagne de sensibilisation Swiss Recycle

www.risqueincendie.ch



Les batteries lithium-ion DES DÉCHETS À RISQUE !

Leur concentré d'énergie peut provoquer des incendies! Mal triées et endommagées, elles chauffent et s'enflament.



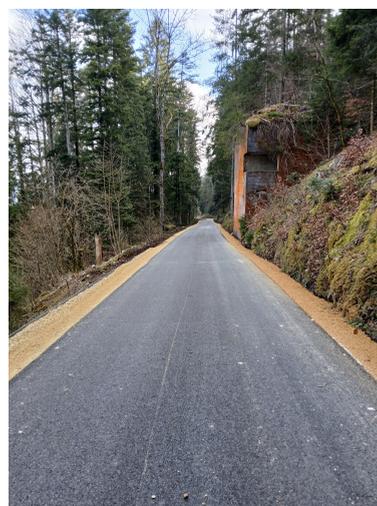
Travaux réalisés

Voici quelques nouvelles des travaux réalisés :

Le chemin de Plaimbois, la descente depuis le parking Château Cugny le long du fortin et le chemin au Cerlantez ont été refaits en 2024-2025. Seul le chemin à la Theurre qui était prévu cette année est repoussé à octobre 2026 en raison des travaux sur la tourbière de la Gruère.

Les travaux de réfection au captage du Mouillet sont également terminés. Il reste des améliorations à effectuer dans le bâtiment du réservoir.

Voici quelques images de ces travaux :



Entretien des routes - deuxième couche au village

Le budget annuel pour les entretiens de chaussées a été augmenté depuis cette année dans le but de faire progressivement les deuxièmes couches manquantes dans plusieurs quartiers de Saignelégier. Ces deuxièmes couches, appelées couches d'usage sont importantes pour la durabilité de nos routes. Elles permettent notamment de limiter les fissures et de stabiliser les pavés de bordures.

Pour des raisons de gestion optimale du budget communal, les deuxièmes couches seront d'abord posées sur les tronçons qui sont encore en bon état ! Cette année le nouveau quartier derrière la Coop sera réalisé.

Conseil communal